



FORUM DES ASSOCIATIONS VENDREDI 9 SEPTEMBRE A 18 HEURES SALLE DES SPORTS

EDITORIAL DU MAIRE :

Les beaux jours arrivant, la fermeture du bar nous pèse encore plus. La communauté de communes a enfin pu publier l'appel à candidatures, pour recruter un gérant. Les candidatures déjà nombreuses seront examinées courant Juin. On peut espérer ainsi un réouverture avant le mois d'octobre 2016.

Communauté de communes également, l'extension du périmètre du Val d'Ille aux huit communes du Pays d'Aubigné demande concertation et réflexion, afin de rédiger un projet de territoire contentant les souhaits de chacune des dix communes. Nous pourrons débattre entre nous de ce sujet d'importance lors d'une réunion publique se tenant le 16 Juin à 19h, Venez nombreux exprimer vos souhaits et attentes.

Le cimetière a été délaissé en matière d'entretien ces derniers temps, les moyens techniques de la commune ayant subi une désorganisation. Le retard a été rattrapé, merci aux agents. Le dossier que nous avons posé pour l'amélioration de ce lieu a été accepté. Nous allons pouvoir engager les travaux de restructuration des allées principales et du portail, et y envisager en accompagnement un verdissement.

Si le bar n'est pas encore ré ouvert, l'épicerie n'a pas eu de temps mort entre le départ de Mme Colombe Desilles et l'arrivée de Mme Maud Daniel. Je dois encore féliciter Colombe pour sa gentillesse et son implication à assurer ce service de proximité vital. Je souhaite à Maud, la bienvenue. Elle débute son activité avec une très grande motivation que je salue. Je suis certain que, elle aussi, saura rendre les nombreux services que nous attendons tous.

RAPPEL: INSCRIPTION À L'ÉCOLE PUBLIQUE

Si vous comptez inscrire vos enfants à l'école en septembre 2016, il vous faut prendre contact sans délai avec la directrice, Mme Jaffrennou, au 02 99 55 46 28 (plutôt le midi ou le vendredi). Les démarches à suivre seront expliquées et une visite individuelle de l'école sera programmée.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

FOUGERAT Éliot, Mathis
Né le 02 mai 2016 à SAINT-GRÉGOIRE
LETESSIER Zoé, Hélène
Née le 20 avril 2016 à SAINT-GRÉGOIRE
VERGNAUX DENIS Anaé
Née le 07 avril 2016 à RENNES
BALANEC Sara, Lilia, Célestine
Née le 28 mars 2016 à RENNES
GARNIER ROUX Léon
Né le 5 février 2016 à RENNES



Expositions

Horaires: Samedi 14h à 19h
Dimanche 10h à 12h - 15h à 18h

Service culture du Val d'Ille : 02 99 69 58 94 (ligne directe)
www.artsdille.valdille.fr

DU 03 JUIN AU 10 JUILLET

« Radeau utopique » Camp de base de l'expédition
En juillet 2016, une flotte de radeaux partira à la recherche de l'île d'Utopie de Rennes jusqu'à la mer. Cette île, imaginée par Thomas More en 1516, serait « la société idéale ».



© SIMON GAUCHET « L'utopie germant dans la tête de Thomas More »

À bord de ces radeaux, un équipage d'artistes, d'architectes et de scientifiques. L'expédition s'arrêtera durant le mois de juillet dans différentes communes proches du canal d'Ille-et-Rance pour permettre à chacun d'imaginer cette île. Il fera escale début juillet à St-Germain.



© ALEXIS GAUCHET « dessin du radeau »

Pour préparer ce voyage hors du commun, l'équipage établira dans l'Atelier-Galerie Les Arts d'Ille son Camp de base de l'Expédition, un lieu de collectage, de production d'œuvres, espace également de discussion et d'imagination d'une « société idéale ».

Simon Gauchet y présentera différentes œuvres et invitera plusieurs jeunes artistes et habitants du Val d'Ille à présenter leurs vision de l'Utopie.

VERNISSAGE ET MISE À L'EAU D'UN PROTOTYPE
DE RADEAU
LE DIMANCHE 5 JUIN À 18H00 .
(détails page 5)

DU 11 AU 31 JUILLET

Marielle GUILLE « La trace bleue »

L'exposition met en scène le Projet Céleste, une utopie vécue, un rêve devenu réalité partagée, une aventure artistique et humaine, une histoire d'amour, un combat pour la vie, la diversité, une histoire et des histoires à raconter, des images à montrer, des mains qui s'activent, des yeux déterminés, la fierté d'avoir réussi, des sourires, des regards, des mots rares. Céleste parle du lien au vivant, aux vivants, à la vie, parle de prendre soin, parle de ce qui nous relie, entre nous et à notre planète.



L'exposition montre le processus de création participatif de l'œuvre-projet, lieu de la coexistence de chemins individuels et d'expériences collectives, lieu de questions, découvertes, apprentissages.

L'exposition sera aussi un espace-temps visuel, sonore et évolutif de réflexion et de conception de l'édition-trace du Projet Céleste en partenariat avec Les Éditions du commun.

Mardi 12 juillet:

Rencontre avec Benjamin ROUX de 14h à 17h - Vernissage à 18 h

Dimanche 31 juillet à 16h:

Vernissage et concert

Judi 14 juillet :

Ouverture de la galerie Ide 10h à 12h et de 15h à 18h

<http://le-projet-celeste.blogspot.fr>

PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

(compte rendu complet affiché sur le panneau extérieur de la Mairie et disponible sur www.stgi.fr)

DU 04 MARS 2016

DU 12 AVRIL 2016

CONSTRUCTION D'UNE CANTINE SCOLAIRE APPEL D'OFFRES - MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la nécessité de créer un nouvel équipement de cantine scolaire dans le cadre de l'accueil des nouvelles populations liées à l'urbanisation des parcelles A300 et A301. Cet équipement s'inscrit dans le Projet Urbain Partenarial en cours de négociation avec l'aménageur Terrain Service.

Il sollicite l'autorisation de lancer une consultation de maîtrise d'œuvre en procédure adaptée (article 28 du CMP).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE le projet de création d'une cantine scolaire dans le cadre du PUP ;

AUTORISE Monsieur le Maire à engager une consultation de maîtrise d'œuvre sous forme de procédure adaptée et à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

PRECISE que les études permettant de définir le site d'implantation (cour de la Bibliothèque-Garderie ou jardin communal) et l'éventuelle intégration de l'existant sont inscrites dans cette mission de maîtrise d'œuvre.

Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif 2016.

PLAN LOCAL D'URBANISME - MODIFICATION N°3

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Communauté de Communes est désormais compétente en matière d'urbanisme dans le cadre du transfert de la compétence « PLU Intercommunal ». La commune doit donc solliciter l'engagement par le Val d'Ille d'une modification du plan local d'urbanisme (PLU).

Monsieur le Maire présente la nécessité de procéder à la modification du document d'urbanisme dans le cadre du projet d'urbanisation des parcelles A300 et A301.

Après avoir entendu l'exposé du Maire ;

Le Conseil Municipal, par vote à main levée avec 13 Voix Pour et 2 Abstentions,

VALIDE la modification n°3 du PLU sur les points suivants :
passage en 1AUEc de la zone 2AUE du Bois Lambin pour assurer la cohérence d'urbanisation des parcelles A300 et A301 classées en 1AUEc;

supprimer les orientations d'aménagement de la rue de Saint-Médard-sur-Ille et le règlement spécifique de la rue de La Scierie

MANDATE la Communauté de Communes pour procéder à la modification n°3 du PLU;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document et à entreprendre toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION 2015

Après délibération, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** les Comptes Administratifs et les Comptes de Gestion 2015, établis par le receveur municipal et présentés conforme aux comptes administratifs 2015, des Budgets soumis par le Maire au Conseil Municipal.

QUESTIONS DIVERSES

ACCUEIL DE REFUGIÉS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Préfecture et C.O.A.L.L.I.A, malgré plusieurs relances, ne fournissent pas d'information sur l'évolution de la situation concernant l'accueil d'une famille de réfugiés. Cette absence de communication met la Commune et l'A.S.F.R en délicatesse vis-à-vis des propriétaires du logement. D'autres dispositions d'hébergements vont donc devoir être trouvées.

Monsieur LE COUSTER, autorisé à intervenir auprès du Conseil Municipal, confirme ces éléments.

INTERNET

Monsieur le 1er Adjoint au Maire informe le Conseil Municipal que Rennes Métropole Télécom va procéder à l'installation d'une Baie NRA Outdoor sur la commune de Saint-Germain-sur-Ille.

LOTISSEMENT LES FOUILLAIS PROJET SARL TERRAIN SERVICE

Dans le cadre d'une éventuelle cession des parcelles à urbaniser A300 et A301, Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le plan de composition de la SARL Terrain Service de Rennes. Ce plan de composition prend en compte les points validés lors de la Commission « ADDOU » du 24 février 2016:



Il est précisé que le règlement de lotissement, joint à la demande de permis d'aménager, sera établi en concertation avec la Commune.

PROJET URBAIN PARTENARIAL

Dans le cadre de l'urbanisation des parcelles A300, A301 et A308 par la SARL TERRAIN SERVICE de Rennes, la commune souhaite s'appuyer sur l'outil de financement des équipements publics : le Projet Urbain Partenarial (PUP) créé par l'article 43 de la loi du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion. Cet outil a pour objet la répartition entre les parties de la prise en charge financière des équipements publics dont la réalisation est rendue nécessaire par les opérations d'aménagement et de construction prévues.

Ce PUP est conditionné par :

- la cession à la Sarl TERRAIN SERVICE des parcelles A300 et A301;
- la validation de la modification n°3 du PLU ;

Monsieur le Maire présente la proposition de convention de projet urbain partenarial qui sera retravaillée, avant validation définitive, par la Commission « Urbanisme ».

Il rappelle au Conseil Municipal que la Communauté de Communes sera la signataire de ce PUP dans le cadre du transfert de compétence en matière d'urbanisme.

Il est précisé qu'en application de l'article L332114 du Code de l'urbanisme, les constructions édifiées dans le périmètre de la convention sont exclues du champ d'application de la taxe d'aménagement (ou de toute autre taxe qui lui serait substituée) pendant un délai de 10 ans, à compter de l'affichage en Mairie de la mention de la signature de la convention.

BATIMENT A VOCATION PRINCIPALE DE CANTINE SCOLAIRE APPEL D'OFFRES - MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Par délibération n°2016/11 en date du 4 mars 2016, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à engager une consultation de maîtrise d'œuvre pour le projet de création d'une cantine scolaire inscrit dans le PUP.

Conformément à ce qui a été acté lors des réunions préparatoires, le Conseil Municipal précise que cet appel d'offres inclut la Garderie et/ou la Bibliothèque qui pourront être intégrées à ce bâtiment à vocation principale de cantine scolaire.

PERSONNEL COMMUNAL - REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES MODIFICATIONS DU TEMPS DE TRAVAIL

Dans le cadre de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'ensemble des plannings des agents en charge du périscolaire ont été modifiés avec pour objectif de mettre fin aux journées discontinues tout en répondant aux nécessités de service.

Considérant l'avis favorable de la CAP du Centre de Gestion, le Conseil Municipal pérennise ces temps de travail hebdomadaire qui font l'objet depuis septembre 2014 d'une régularisation mensuelle par le paiement d'heures complémentaires.

SUITE DES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SUBVENTIONS 2016

Mme GIROUX Véronique, empêchée par ses fonctions de membre du bureau de l'association CAFEINE, ne prend pas part à cette délibération.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, attribue au titre de l'année 2016 les subventions suivantes :

| ASSOCIATIONS LOCALES | |
|--|------------|
| Anciens Combattants - Section St Germain sur Ille | 200.00 € |
| CAFEINE | 400.00 € |
| Foyer d'Education Populaire (inclus Jumelage) | 2 800.00 € |
| Germinous | 350.00 € |
| Le P'tit Atelier | 250.00 € |
| Pom d'Amis | 100.00 € |

| ORGANISMES EXTERIEURS | |
|----------------------------------|----------|
| A.D.M.R. - Saint Aubin d'Aubigné | 554.90 € |

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, MAINTIEN les taux d'imposition suivants pour l'année 2016:

| | |
|-------------------------|---------|
| Taxe d'Habitation : | 11.99 % |
| Taxe Foncier Bâti : | 13.52 % |
| Taxe foncier non Bâti : | 39.35 % |

Il est précisé que la DRFIP alerte les communes sur la surestimation des bases 2016 de taxe d'habitation en raison de nouvelles exonérations.

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité **ADOPTENT**, pour l'exercice 2016, les Budgets Primitifs « COMMUNE », « ASSAINISSEMENT » et « LOTISSEMENTS ».

RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ECOLOGIQUE - MOULIN NEUF

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la loi sur les milieux hydrauliques impose d'assurer la continuité hydraulique d'un cours d'eau, et de viser la reconquête du bon état écologique.

Le syndicat du Bassin Versant de l'Ille et de l'Illet a détecté sur ce lieu un engorgement important, le blocage fréquent d'embâcles volumineux (branchages, tronc,...) et l'impossibilité pour les poissons de franchir l'obstacle.

La propriété du vannage est liée à l'habitation du Moulin, donc privée. Il incombe à ce propriétaire d'engager des travaux pour cette reconquête. Trois propositions ont été faites, avec des tarifs très différents, et surtout des aides qui "obligent" quasiment le choix par le propriétaire à la suppression de l'ouvrage.

Ce vannage était autrefois (15/20 ans) fonctionnel et pouvait être manipulé pour chasser les sédiments restés bloqués à l'amont. Depuis, le dernier changement de propriétaire, ce vannage est resté inutilisé, et donc il est devenu aujourd'hui hors d'état de fonctionner.

L'impact de cette suppression est évident, puisque le plan d'eau créé va disparaître, entraînant une modification importante de ce lieu, qui attire beaucoup de promeneurs et randonneurs, mais aussi qui a su créer un écosystème particulier, où la faune locale notamment vient s'abreuver. Il s'agit d'une pièce d'eau présentant par endroit des pentes douces, propices à l'abreuvement de certaines espèces comme les petits mammifères, les oiseaux, etc...

Quant aux poissons, vu le nombre de pêcheurs, Monsieur le Maire pense que ce milieu est loin d'être stérile. Le problème des sédiments est primordial. Une réhabilitation du fonctionnement du vannage, permettrait sans doute de résoudre ce problème comme il le résolvait lorsque l'ouvrage fonctionnait.

Même si des idées sont formulées quant à l'accompagnement à cette suppression envisagée, aucun engagement n'est concret de la part du Syndicat.

Monsieur le Maire indique qu'un sondage fait ressortir qu'une majorité des Conseillers Municipaux souhaite le maintien du plan d'eau en amont.

A l'issue des débats, le Conseil Municipal souhaite rencontrer le Président du Syndicat du Bassin Versant de l'Ille et l'Illet afin d'échanger sur l'ensemble des options envisageables dans le cadre d'une décision qui revêt également d'un choix politique.

INFORMATIONS COMMUNALES

INCROYABLES COMESTIBLES AU VAL D'ILLE ET À ST GERMAIN !



Dans le cadre de la démarche **incroyables comestibles** (site internet : www.incredible-edible.info), des membres de la commission « espaces verts » réalisent des « plantations utiles » avec des plantes comestibles en accès libre.

Pour la troisième saison, vous pourrez venir vous servir librement en légumes et les fruits sur les

terrains indiqués par ce logo !

Des courges sur le triangle situé entre l'école et le jardin partagé du Cours du Vieux Marché

Des framboises, des groseilles dans le jardin derrière la salle des associations.

Des pêches, abricots, figes, tomates dans le petit verger au carrefour de la scierie et de l'avenue du Verger au Coq.

Des aromatiques au carrefour du chemin de la touchette et de l'allée du pré rond.

Chacun peut participer (fournitures de plants, coups de main pour l'entretien..) !
N'hésitez pas à venir jardiner dans ces parcelles !

BIBLIOTHEQUE

PETITE ENFANCE :

MARDI 28 JUIN DE 9H30 À 10H30

MARDI 19 JUILLET DE 10H30 À 11H30

DE NOUVELLES ACQUISITIONS POUR CET ÉTÉ À DÉCOUVRIR SUR :

<http://saint-germain-sur-ille.fr/bibliotheque/nouveautes/>



PRÊT D'UNE LISEUSE

Depuis avril 2016, La Communauté de Communes du Val d'Ille offre aux lecteurs de la Bibliothèque de ST-GERMAIN-SUR-ILLE, la possibilité d'emprunter pour une durée de 3 semaines une liseuse électronique chargée des livres des précédents « Coup de cœur » du Val D'ille.

DVD ADAPTATION POLAR

Venez découvrir une sélection de romans policiers adaptés au cinéma. Chaque ouvrage est donc accompagné de son DVD et de sa bande originale de film.



EN DIRECT DU VAL D'ILLE ...

FESTIVAL « LECTURES ESTIVAL D'ILLE » 5# DU 22 JUIN AU 13 JUILLET 2016

La communauté de communes du Val d'Ille organise en partenariat avec les bibliothèques municipales plusieurs semaines de festivités gratuites et ouvertes à tous liant lecture et patrimoine naturel.

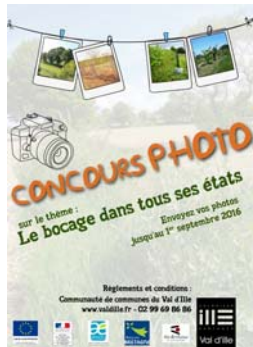
Au programme, Cinéma en plein air, spectacles, créations, dédicaces, chuchoteries. pour petits et grands.

Réservation à partir du 20 juin 2016 auprès d'Hélène GRUEL, chargée de la lecture publique à la communauté de communes du Val d'Ille au 02 99 69 86 89. Tous les détails sur la programmation et les autres rendez-vous à partir de juin sur <http://lecture.valdille.fr>

EN DIRECT DU VAL D'ILLE ...

CONCOURS PHOTOS : LE BOCAGE DANS TOUS SES ÉTATS

La communauté de communes du Val d'Ille organise un concours photographique à destination des habitants du territoire, dans le cadre des actions menées sur le bocage.



Ce concours a pour objectif de sensibiliser aux intérêts du bocage et d'illustrer le paysage du territoire. Il est ouvert aux photographes amateurs habitant sur le Val d'Ille.

Les photographies doivent être prises dans l'une des dix communes de la communauté de communes.

Le concours est ouvert du 18 avril au 1^{er} septembre 2016 (date limite des envois de

photographies).

L'annonce des résultats se fera le 18 septembre 2016, lors de la journée du patrimoine du Val d'Ille.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le règlement du concours, disponible sur le site internet de la communauté de communes du Val d'Ille (www.valdille.fr).

LANCEMENT DE L'ANIMATION BREIZH BOCAGE 2

Programme de plantation et de restauration du bocage (Breizh bocage 2) - à destination des exploitants agricoles, et propriétaires fonciers.



Le programme Breizh bocage 2 se poursuit sur le territoire du Val d'Ille. Pour être éligible, le projet de plantation doit se situer en zone rurale, à l'interface d'une parcelle agricole, et représenter environ 150 mètres linéaires.

La fourniture des plants, des protections gibiers, du paillage et la plantation sont pris en charge intégralement. Seuls les travaux préalables doivent être réalisés par le bénéficiaire.

Pour plus de renseignements, contacter le service environnement de la communauté de communes du Val d'Ille au 02.99.69.58.97

PROGRAMME DE PLANTATION LIBRE DE VERGERS ET DE HAIES BOCAGÈRES ET BOSQUETS,

à destination des particuliers. Une plaquette d'information vous sera transmise prochainement

La Communauté de communes du Val d'Ille propose cette année un programme d'aide complémentaire de plantation de haies, de bosquets et de vergers.

L'objectif est de préserver et restaurer les paysages et la biodiversité, par l'installation d'essences locales d'arbres et arbustes.

Pour être éligible, le projet doit se situer en zone rurale, et représenter 100 mètres linéaires minimum pour une haie, 50 ares maximum pour un bosquet, et 10 arbres minimum pour un verger.

Pour plus de renseignements, contacter le service environnement de la communauté de communes du Val d'Ille au

OFFICE DES SPORTS DU VAL D'ILLE

Comme tous les ans, l'office des sports du val d'ille organise des camps d'été. Pour tous renseignements:

<http://www.osvidh.fr>

OPÉRATION DE LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

En 2016, la communauté de communes du Val d'Ille lance à nouveau son programme de lutte contre les frelons asiatiques sur son territoire. Pour cela, elle a conventionné avec la FGDON 35 (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) afin de mettre en place un plan de lutte concerté.



Frelon asiatique (taille réelle 3 cm)



Frelon commun (jusqu'à 4 cm)

ATTENTION CET INSECTE EST DANGEREUX

Dans ce cadre, la communauté de communes du Val d'Ille prend en charge **100 % du coût de l'enlèvement des nids de frelons asiatiques actifs** sur le territoire du 15 mai au 1^{er} décembre 2016.

La marche à suivre est la suivante :

1. La personne souhaitant un enlèvement appelle la plateforme de la FGDON35 au **0223482632**
 2. La FGDON35 se charge de trouver le prestataire de l'enlèvement;
 3. Le prestataire contacte le propriétaire pour convenir de l'intervention;
 4. L'intervention est réalisée et une attestation est signée sur place par le propriétaire et l'entreprise;
 5. La facture est envoyée au Val d'Ille qui prend en charge la totalité de la prestation, le propriétaire n'a rien à payer;
- Une entreprise, une association ou une collectivité peut aussi faire appel à ce service qui sera aussi pris en charge par le Val d'Ille.

La prise en charge de l'enlèvement par le Val d'Ille n'est pas possible si :

- l'enlèvement a lieu avant le 15 mai ou après le 1^{er} décembre;
- il s'agit d'un nid de guêpes ou de frelons communs;
- la démarche précédemment citée n'a pas été respectée, c'est à dire si l'entreprise n'est pas missionnée directement par la FGDON35. Si l'entreprise est contactée directement par un particulier, une entreprise, une association ou une collectivité, l'intervention sera aux frais du demandeur.



POUR LA RENTRÉE 2016, L'ÉCOLE DE MUSIQUE DU VAL D'ILLE vous propose de nouvelles formules d'apprentissage de la musique et de nouveaux tarifs.

Enfant ou adulte, débutant ou confirmé, si vous voulez pratiquer un instrument, chanter, faire partie d'un groupe de musique, n'hésitez pas à prendre plus d'informations sur www.ecole-allegro.fr

ou au **02.99.13.24.89**.

Les inscriptions ont lieu prioritairement

EN JUILLET 2016, UNE FLOTTE DE RADEAUX PARTIRA DE RENNES À LA DÉCOUVERTE DE L'ÎLE D'UTOPIE, « LA SOCIÉTÉ IDÉALE » D'APRÈS LE RÉCIT QU'EN FAIT THOMAS MORE EN 1516.

CES RADEAUX REJOINDRONT LA MER PAR LE CANAL D'ILLE-ET-RANCE, FAISANT ESCALE DANS 12 COMMUNES PARTENAIRES DE L'EXPÉDITION.

À SON BORD, UN ÉQUIPAGE DE 12 CHERCHEURS DE DIFFÉRENTES DISCIPLINES IRA À LA RENCONTRE DES HABITANTS POUR IMAGINER ENSEMBLE CETTE ÎLE.

LE RADEAU UTOPIQUE FERA ESCALE À SAINT-GERMAIN-SUR-ILLE DU 07 AU 11 JUILLET ET À GUIPEL DU 11 AU 15 JUILLET.

POUR CONTACTER LE BUREAU DE L'EXPÉDITION / WWW.ECOLEPI.COM
06 42 59 28 22 / RADEAULUTOPIQUE@GMAIL.COM

POUR PRÉPARER LES ESCALES, PLUSIEURS ÉVÈNEMENTS ET ATELIERS GRATUITS ET OUVERTS À TOUS SONT PROPOSÉS AUX HABITANTS :

INAUGURATION DU CAMP DE BASE DE L'EXPÉDITION

L'équipage établira du 05 juin au 10 juillet dans l'Atelier-Galerie Les Arts d'Île son Camp de base de l'Expédition, un lieu de collecte, de production d'œuvres, espace également de discussion et d'imagination d'une « société idéale ».

LE DIMANCHE 05 JUIN - DE 14H À 19H
ATELIER GALERIE LES ARTS D'ÎLE À SAINT-GERMAIN-SUR-ILLE
À 14H30 : Atelier de cartographie imaginaire
À 18h : Inauguration du camp de base et test d'écluse d'un prototype de radeau.

L'ATELIER DE CARTOGRAPHIE IMAGINAIRE

Cet atelier par Inès Casagney, cartographe de l'expédition, cet atelier permet à chacun de rêver son île d'utopie et de redessiner son territoire en fonction de son idéal.

LE VENDREDI 27 MAI - 18H00
MÉDIATHÈQUE DE LANGOUËT
Nombre de places limité. Réservations obligatoires au 06 42 59 28 22

L'ATELIER D'ARCHITECTURE UTOPIQUE

Cet atelier de construction participative a pour but de réaliser le lieu qui manque à la commune en collaboration avec l'architecte de l'expédition. Une fois construit, il sera installé dans l'espace public afin d'être utilisé par les habitants. Il sera enfin installé sur le radeau en partance vers l'île Utopie.

LE LE MERCREDI 01 JUIN - 14H00
MÉDIATHÈQUE DE GUIPEL

LE MERCREDI 15 JUIN - 14H00
MÉDIATHÈQUE DE MONTREUIL-LE-GAST
Nombre de places limité. Réservations obligatoires au 06 42 59 28 22
*sans la responsabilité des parents.



VIE DES ASSOCIATIONS

UNION DES ANCIENS COMBATTANTS CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Rassemblés autour du monument aux morts, notre cérémonie a débuté en rendant hommage à M. Michel CORNUDET qui hélas nous a quitté le 6 mars après avoir lutté avec courage contre la maladie; malgré cela il était toujours présent lors de toutes les cérémonies et au sein des associations dont il faisait partie. Capitaine de réserve il a également servi le France ; une minute de silence a été observée en sa mémoire
Sans suivra, la sonnerie aux morts, hommage dû aux victimes de la seconde guerre mondiale, dépôt de gerbes par les enfants, minute de silence. Message lu par M. le Maire : notre devoir est de continuer à honorer de notre visite ces lieux de combats qui nous rappelle tant de souffrances , de souvenirs et surtout de courage dont est né l'Europe libre et en paix.



Pour le Président de l'U.N.C : les poilus de 14 / 18 a la sortie des tranchées n'aurait pu imaginer que 20 ans plus tard, l'horreur des engins mécanisés pour le combat allait quintupler les pertes humaines. Parti de Drancy ils ne revinrent jamais de leurs voyages vers l'inconnu une destination horrible celle de la mort certaine. Soyons fières aujourd'hui de ceux et celles qui ont le courage de raconter ce qui a été vécu de par le passé, pour que vive la France libre.

Nous entonnons la Marseillaise suivi de l'hymne Européen qui nous rappellera notre projet pour une Europe en paix
Remerciement du Président aux Elus, aux enfants et leurs familles, aux anciens combattants et à celles et ceux qui se sont associés à cette cérémonie

Colette Priour, Secrétaire

FORUM DES ASSOCIATIONS VENDREDI 9 SEPTEMBRE A 18 HEURES SALLE DES SPORTS

CAFEINE

Jardins potagers partagés

Une petite envie de jardiner ? C'est toujours possible de s'y mettre au jardin de la Touchette !

Il reste quelques parcelles de libres dans ce jardin ouvert à tous géré par l'association Caféine ...

Contact : Stéphane Philouze 06 99 23 79 87

Pedibus

L'année scolaire se termine, le pedibus va aussi prendre des vacances !

Pour remercier les bénévoles qui chaque matin ont cheminé avec les enfants jusqu'à l'école, pour les familles dont les enfants ont participé au pedibus, l'association Caféine offre un apéritif vendredi 1er juillet à partir de 19h00 au lotissement de Bel Air.

Ateliers coutures du dimanche

Regroupement de couturiers- couturières les dimanches 12 juin et 17 juillet à la salle communale de 10 h à 19h.

Les débutants y trouveront aide et conseils .

Contact :

blandine.plaisant@gmail.com

Une idée qui germe à St-Germain !

Après le troc graines et plantes de l'association Caféine, une idée germe : et pourquoi ne pas créer un espace d'échanges de semences ... une **grainothèque** !

Grainothèque

Semences à Partager

Prenez, déposez, librement les graines qui vous plaisent

Mais dans quel but ? Pouvoir troquer librement et à tout moment des graines, découvrir et partager des variétés anciennes ou méconnues, apprendre à récolter soi-même ses graines, favoriser la diversité dans nos jardins...

Alors, amis jardiniers ou amoureux de la nature, cet été pensez à récolter des graines ... afin d'être prêt en septembre pour l'ouverture de la grainothèque à la bibliothèque de St Germain !

Contact : Véronique Giroux (02 99 55 43 39)

Sandie Giovannacci (giovannacci.sandie@gmail.com)

LES CHORALES de St Germain sur Ile « La voix des Goguettes » et « Nakaduli » invitent la chorale « Eclats de Chœurs » d'Amanlis et celle de l'école de musique « DO MI SOL » de Laillé pour le plaisir de vous faire découvrir leur répertoire.



Partage, voyage et convivialité seront au rendez-vous.

Contact : Adeline au 0681409034.

« Chants du Monde »

Rencontre de chorales

Le 19 Juin à 17h

au dancing de la Touchette

UNION DES COMMERÇANTS

Il est annoncé l'arrêt de l'association et qu'il n'y aura pas la braderie du mois d'août cette année.

SUITE VIE DES ASSOCIATIONS

OCUS

En mai et juin, la Compagnie OCUS est en tournée avec son Chapiteau Volant à Guignen et Montgermont.



Sans compter quelques escapades princières ou caracolesques en Picardie, Finistère, Ardennes ou Pas-de-Calais... Mais notre lieu de fabrique continue de tourner, de cogiter et d'inventer puisque nous recevons sous notre danc'ing d'autres équipes artistiques en pleine création:

Le Bal Tropical, Le Collectif et Toc, La fanfare Ooz Band et une rencontre de chorales. Un rendez-vous public le 1er juin en fin de marché à la ferme du Pradenn (Melesse) à 18h30 pour une sortie de fabrique de la fanfare Ooz Band.

Toutes les informations sur www.compagnie-ocus.com

Un petit mot pour le bal du 16 juillet co-organisé avec le Comité des Fêtes:

Notez dès à présent dans vos agendas le grand bal du 16 juillet:

"Les cœurs cymbales et les pieds pulsent. Une nuit entière à se trémousser sous les loupiotes. Sentir le flanc des autres qui s'allient face aux étoiles. La parquet chauffe. Défier la nuit. Pour côtoyer le p'tit matin, prenez vos jupons à deux mains. Les fleurs du bal, la belle affaire! Roulez galoches! Valsez grands-mères!"

Au programme: Les Sergent Pépères et autres dandinades seront là pour nous faire guincher.

Nous aurons besoin de bras et de danseurs!

STIC

Le film "MERCY PATRON", de François Ruffin, sera projeté le 2 juin à Saint-Germain-sur-Ille à 20h30 au Dancing de la Touchette. Le prix sera libre, la bière sera fraîche et des débats debout (ou des bouts de débats) seront ouverts après la projection.



Événement organisé par l'association STIC
Contact : 06 51 90 55 64

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

- 2 juin à 20h30 : Projection film « Merci Patron » : au Dancing de la Touchette - STIC
- 5 juin à 18h00 aux Arts d'Ille: Vernissage et mise à l'eau d'un prototype de radeau
- 12 juin à 10h00: Atelier couture à la salle communale - CAFEINE
- 19 juin à 17h00: Chants du monde au Dancing de la Touchette - CAFEINE
- 1er juillet à 19h: Pot de remerciements aux participants du pédibus - rue du Bel Air -CAFEINE
- Du 07 au 10 juillet: Le radeau utopique (programme sur www.stgi.fr)
- 12 juillet à 18h: Vernissage aux Arts d'Ille
- 16 juillet : Grand Bal au Dancing de la Touchette OCUS/COMITE DES FETES
- 17 juillet à 10h Atelier couture à la salle communale - CAFEINE
- 31 juillet à 16h: Vernissage et concert aux Arts d'Ille

AVIS AUX ASSOCIATIONS

Sortie du prochain Bulletin le 02 septembre 2016
Merci de transmettre vos infos pour le 13 août 2016

ST GERMAIN SUR -ILLE ET ST GERMAIN DU BEL AIR: LA 24È ANNÉE DE LEUR JUMELAGE

Cette année, durant le week-end de l'Ascension, ce sont les germinois brétiliens qui ont accueilli leurs 'cousins germain' lotois.

Après le pot d'accueil offert par la mairie en présence des Maires des 2 communes, Annie QUILLIEN, nouvelle présidente du FEP -Association qui porte le jumelage à St Germain-sur-Ille - a souhaité la bienvenue aux 36 personnes qui ont fait le déplacement pour la 24è année d'échanges entre les 2 St Germain. Elle remercia également toutes celles et ceux qui œuvrent pour ces rencontres devenues incontournables dans les relations entre les 2 communes. Durant les 4 jours de présence, avec hébergement dans les familles, le programme proposé a ravi l'ensemble des participants, que ce soit la visite du musée de l'automobile à Lohéac, la découverte du typique village d'artisanat d'Art de la Gacilly ou encore la croisière de 'la Baie des Corsaires' à partir de Dinard. Les échanges chaleureux au sein des familles, les repas partagés ou encore les réjouissances organisées en soirée avec les échanges de cadeaux... furent toujours empreints de bonne humeur et d'émotions. Enfin il fallait se quitter lors de la matinée du dimanche, la tête et le cœur remplis de souvenirs que Jean-Jacques Delmas, le Président du Comité organisateur de St Germain du Bel Air, ne manquera pas de faire vibrer dans ses notes toujours fortes en poésie.



INFORMATIONS GÉNÉRALES

CHÈQUE-SPORT 2016/2017 : POUR BOUGER SANS SE RUINER !

La Région Bretagne lance cette année encore le dispositif Chèque-sport pour inciter les jeunes de 16 à 19 ans à fréquenter davantage les terrains de sport. Pour bénéficier d'une réduction de 15€ suivez le guide !

Toutes les infos sur jeunes.bretagne.bzh/cheque-sport

LE SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS recherche des familles d'Ille et Vilaine pour accueillir bénévolement un enfant pendant deux ou trois semaines cet été. Les enfants accueillis ont entre 6 et 11 ans et n'ont pas d'autres possibilités de partir en vacances. Ils viennent d'Ille et Vilaine ou d'autres départements et une assurance est prise pour eux par l'association.



Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le Secours Populaire du lundi au vendredi de 9h à 12 h et de 14h à 17h au : 14, rue des Veyettes 35000 Rennes,
Téléphone : 02.99.53.31.41.
Mail : contact@spf35.org